DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

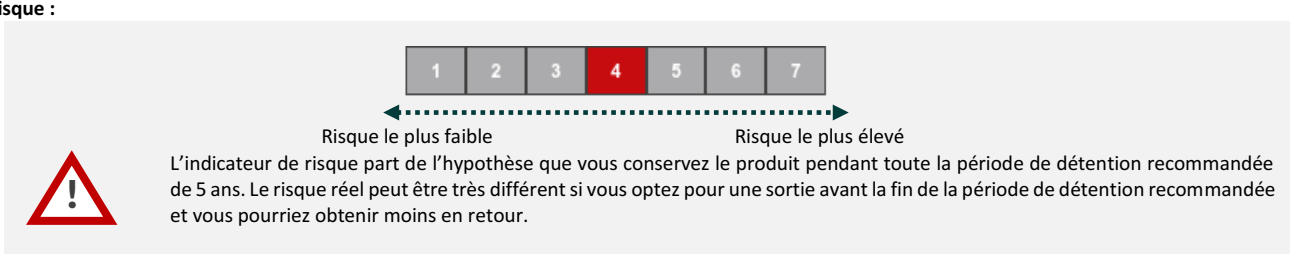
Nom du produit : Arkéa Actions Euro (S)
Code ISIN : FR0010094805
Initiateur du PRIIP : Arkéa Asset Management société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa. www.arkea-am.com. Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle d'Arkéa Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIP est autorisé par la France. Arkéa Asset Management est agréée en France sous le n° GP 01-036 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés (DIC) : 16/04/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français.
Classification AMF : Actions des pays de la zone euro
Durée : La durée d'existence du produit est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.
Objectifs : Son objectif est d'établir, sur la durée de placement recommandée, une performance liée au marché « actions » de la zone euro au moyen d'une sélection de titres, issue d'une analyse fondamentale des entreprises tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction du portefeuille.
La stratégie d'investissement repose sur une stratégie de gestion opportuniste, sans aucun biais prédéfini, dont l'approche est fondée sur une forte conviction et sur l'identification de tendances ou de visions thématiques.
La sélection des titres en portefeuille s'effectue par une double approche, à la fois financière et une approche ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) de type « best in class ».
Il est précisé que l'univers d'investissement de départ s'entend comme l'ensemble des valeurs éligibles du FCP à savoir l'ensemble des émetteurs des indices Eurostoxx et SBF120.
Le fonds intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la sélection des titres, à travers l'application de filtres extra-financiers. Un premier filtre de conformité ESG est appliqué qui permet d'exclure les entreprises qui ne respectent pas les principes du Pacte Mondial des Nations Unies et qui sont impliquées dans les armements controversées. Cette étape exclut également les entreprises les plus impliquées dans le secteur du charbon, des énergies fossiles non conventionnelles et du tabac.
Le fonds applique une approche par amélioration de note. Ainsi le fonds présente une note ESG moyenne pondérée du portefeuille significativement supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement initial. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers d'investissement initial du fonds après élimination des 30 % plus mauvaises valeurs sur la base de la notation ESG et de l'ensemble des exclusions appliquées par le fonds.
La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au-moins 90% de l'actif net.
Le processus d'investissement repose sur une analyse quantitative (scoring) et qualitative des titres de l'univers d'investissement. Les valeurs sont principalement choisies en fonction de leurs caractéristiques intrinsèques et relatives, de l'appréciation de l'équipe de gestion quant aux perspectives de croissance long terme du cours de bourse de l'entreprise ainsi que du contexte économique et des marchés financiers. Le portefeuille est investi majoritairement dans des actions émises par des sociétés composants les indices Eurostoxx et SBF120 (90 % minimum). Plusieurs limites méthodologiques peuvent être identifiées. L'analyse est donc dépendante de la qualité des informations données par les entreprises. La méthodologie d'analyse a pour objectif d'intégrer des éléments prospectifs permettant de s'assurer de la qualité des entreprises sélectionnées, l'anticipation de la survenue de controverses reste un exercice difficile. L'ajustement, à la hausse comme à la baisse, du niveau d'exposition aux actions est réalisé en permanence par le gérant, en fonction de ses anticipations (possibilité d'utiliser des instruments de gestion des risques financiers appelés « instruments financiers à terme ») dans une fourchette comprise entre 90 et 110 % de l'actif. Afin d'atteindre l'objectif de gestion ou gérer la trésorerie, le gérant peut également investir jusqu'à 10 % de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA de droit français, ou OPCVM et/ou de FIA européens, de toutes classifications. Le fonds bénéficie du Label ISR.
- Indice de référence : Euro Stoxx 50 Net Return® . La performance du fonds n'est pas liée à celle de l'indice : compte tenu de la flexibilité dans l'allocation, elle pourra s'éloigner de manière significative de celle de l'indice de référence.
Investisseurs de détail visés : Ce FCP s'adresse à une clientèle qui souhaite profiter du dynamisme des marchés actions en acceptant les risques inhérents.
Ce produit ne peut pas être offert ou vendu, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».
Informations pratiques :
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Le fonds est éligible au PEA (Plan d'Epargne Actions).
Durée de placement recommandée : 5 ans.
La périodicité de calcul de la valeur liquidative est : Quotidienne.
Les demandes de souscription ou de rachat de parts sont centralisées auprès de CACEIS Bank tous les jours au plus tard à 16h et exécutées quotidiennement.
Un mécanisme de « swing pricing » a été mis en place par la société de gestion dans le cadre de la valorisation du fonds.
Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès d'Arkéa Asset Management également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé).
Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du produit est publiée sur le site www.arkea-am.com ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.
Nom du Dépositaire : CACEIS BANK
Recommandation : ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles possibles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.
Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique :
- Impact des techniques financières liées aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille et peut entraîner, sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Scénarios de performance :
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours

des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Période de détention recommandée : 5 ans
Pour un investissement de : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	3 030 € -69,73 %	3 040 € -21,20 %
Défavorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	7 400 € -26,02 %	9 780 € -0,45 %
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	10 140 € 1,44 %	13 950 € 6,89 %
Favorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	13 110 € 31,05 %	19 610 € 14,42 %

**période de détention recommandée*
Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 09/2017 et de 09/2022.
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 07/2016 et de 07/2021.
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 03/2020 et de 03/2025.

QUE SE PASSE-T-IL SI ARKEA ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
- 10 000 € sont investis.

Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *
Coûts totaux	1 063 €	1 492 €
Incidence des coûts annuels**	10,63 %	2,82 % chaque année

** Période de détention recommandée.*
*** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,71 % avant déduction des coûts et de 6,89 % après cette déduction.*

Composition des coûts :

		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	10,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	jusqu'à 1 000 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	0,15 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	14 €
Coûts de transaction	0,55 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	50 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

** Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.*

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans
Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 5 ans.
Les désinvestissements avant l'échéance de la période de détention recommandée ou à toute échéance ultérieure sont possibles.
Dans des circonstances de marché exceptionnelles et lorsque l'intérêt des porteurs ou du public l'exige, la Société de Gestion pourra mettre en place des Gates permettant d'étaler les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives, dès lors qu'elles excèdent un certain niveau. Des informations complémentaires sur la mise en œuvre de ce dispositif de plafonnement des rachats sont disponibles dans le prospectus.
En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (5 ans au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.
Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.
Le désinvestissement peut être partiel ou total.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès d'Arkéa Asset Management par e-mail à l'adresse suivante : contact@arkea-am.com ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou 29480 Le Relecq Kerhuon. Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès d'Arkéa Asset Management également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction

d’investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s’adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.
Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.arkea-am.com ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.
Les données relatives aux performances passées sont adressées sur simple demande auprès de la société de gestion.
Le produit est conforme aux dispositions de l’article 8 du Règlement SFDR. Plus d’informations sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d’un contrat d’assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l’entreprise d’assurance sont présentées dans le document d’informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier.
Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l’AMF de préférence via le formulaire en ligne: https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation ou par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02.
Les informations clés pour l’investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/04/2026. Nous révisons et publions ce document d’informations clés au moins une fois par an.